



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction régionale de l'Équipement
Île-de-France

Le Préfet,
Directeur Régional de l'Équipement

20/09-1328

Paris le 20 juillet 2009,

Madame, Monsieur,

Le 17 juin dernier, le Ministre d'Etat a fait parvenir un courrier au Préfet de la Région Ile-de-France à la suite du rapport que ce dernier lui avait transmis le 18 mai concernant l'implantation à Sourdun d'une partie du LREP.

J'ai souhaité vous informer, personnellement, du contenu de cette correspondance, ainsi que de l'attention particulière que je porte, et continuerai de porter, à ce dossier.

Si la lettre du Ministre confirme le transfert à Sourdun, elle reprend, cependant, l'ensemble des propositions que nous avons été amenés à lui faire afin de limiter le plus possible les inconvénients susceptibles d'être rencontrés par les agents concernés.

Je note les décisions suivantes :

- Le site de Sourdun est prévu pour accueillir 50 agents du PST qui seront soit des volontaires issus de l'effectif actuel du PST, soit issus de nouveaux recrutements. Ce site devrait être officiellement ouvert durant le premier semestre 2011.
- La date de fermeture de Melun n'est pas encore précisée. Il est probable que ce site restera en fonction quelque temps après l'ouverture de Sourdun permettant ainsi de gérer une double implantation pour que les agents, qui ne rejoindront pas le site de Sourdun, bénéficient de ces conditions et d'un temps suffisant pour retrouver un poste à leur convenance.
- Le bâtiment 15 nous est affecté dans sa totalité. Le programme immobilier global intègre à la fois les besoins du SETRA et les nôtres et je veillerai à ce que les travaux nécessaires soient réalisés pour accueillir les activités du PST dans de bonnes conditions. Comme vous l'avez souhaité, je serai attentif à ce que les futurs utilisateurs du laboratoire soient consultés par les équipes chargées de la conception des travaux.
- Une dotation de démarrage de 500 000 euros pour des achats de matériel pour le laboratoire d'écomatériaux est actée.

Par ailleurs le Préfet de région et moi-même avons obtenu que les mesures d'accompagnement dont vous pourrez bénéficier soient les mêmes que celles mobilisées pour les agents du SETRA :

Présent
pour
l'avenir

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 14h00-18h00
Tél : 01 40 61 80 80 – fax : 01 40 61 80 00
21-23 rue Miollis 75732 Paris Cedex

- Prime de restructuration dont pourront bénéficier l'ensemble des agents du PST, selon les règles en vigueur, dès lors que le prépositionnement sera lancé.
- Indemnité temporaire de mobilité pour les agents qui rejoindront Sourdu.
- Frais de déménagement.
- Aide à la mobilité du conjoint le cas échéant.

Des informations plus précises et plus complètes sont mises à votre disposition sur le site intranet de la DREIF dans ; domaine d'activité - scientifique et technique - le projet PST. Ce site propose, notamment, la lettre du Ministre au Préfet de région, la circulaire du 15 juillet 2008 sur le plan d'évolution des CETE, la note méthodologique de la directrice du PST, la lettre de mission des préfiguratrices du SG unique du PST, ainsi qu'un forum ouvert sur les questions que vous vous posez. De plus, à brève échéance, des simulations sur la prime de restructuration seront mises en ligne .

Je sais que cette implantation à Sourdu est perturbante pour les agents de Melun. Je souhaite être informé des difficultés rencontrées par chacun d'entre vous pendant toute la phase de restructuration. J'ai demandé au secrétariat général de la DREIF de mettre en place une cellule d'écoute pour que, ceux qui le souhaitent, bénéficient de l'aide nécessaire à leurs repositionnements professionnels. Par ailleurs, je rencontrerai les organisations syndicales à un rythme régulier pour qu'ils se fassent l'écho des préoccupations des uns et des autres.

Au-delà des problèmes que pose le transfert à Sourdu, je souhaite insister sur l'opportunité qu'il représente pour bâtir un projet scientifique et technique ambitieux et mobilisateur.

Le projet de service du PST de la DREIF traduira notre capacité d'adaptation et répondra aux nouveaux objectifs et aux nouvelles missions du ministère, renforçant ainsi notre légitimité et notre utilité.

De ce point de vue, la lettre du Ministre d'Etat du 17 juin confirme les éléments suivants :

- La polarisation du PST, correspondant au travail fait par l'ensemble des CETE dans le cadre du plan d'évolution des CETE, reçoit un avis favorable. Conformément au souhait qu'ont exprimé les représentants syndicaux, je vous indique mon accord pour que cette polarisation se fasse dans un délai raisonnable de 3 à 5 ans.
- Le site de Sourdu accueillera le projet ambitieux d'un pôle national sur les écomatériaux dans le cadre de la polarisation nationale des CETE. Ce pôle fait actuellement l'objet d'un accord de la DRI, de la DGITM et de la DGALN, les contours sont en voie d'être précisés et le recrutement de son responsable a été lancé. Ce projet doit mobiliser nos efforts et je veillerai personnellement à sa réussite.

Afin de structurer cette réorganisation, j'ai décidé de nommer, dès à présent, les préfigureurs des grandes thématiques du projet d'organigramme :

- Ville durable : Dominique Grange et Sandrine Liénard
- Géotechnique-risques : Cécile Maurel
- Infrastructures : Georges Bonnet
- Mobilité, exploitation, sécurité et transports intelligents : Francis Besnard et Dominique Guichon.

Par ailleurs, Philippe Jérôme est chargé de configurer le laboratoire d'écomatériaux de Sourdu, en attente du recrutement de son responsable.

Ces préfigureurs recevront une lettre de mission dès le début septembre. Ils auront deux à trois mois pour établir un projet de service pour le pôle qu'ils préfigurent, en définir les contours précis et proposer un organigramme puis des fiches de poste individuelles. Ce projet fera l'objet d'une

présentation en CTP à la fin de l'année. Ainsi, le prépositionnement pourra débuter au début de l'année 2010.

Je demande à Anne Meignien, Directrice du PST de la DREIF, ainsi qu'aux deux directeurs de laboratoire d'être vigilants à respecter ce calendrier et de demeurer, en permanence, à l'écoute des difficultés que vous pourriez rencontrer dans cette période sensible mais déterminante pour la construction de notre avenir collectif.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Préfet, Directeur Régional
de l'Équipement d'Ile-de-France


Jean-Claude RUYSSCHAERT